
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 22 JUIN 2021

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 21-00666 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de **recrutement de deux (02) élèves Adjoints des Services Touristiques et Hôteliers, session 2021.**

Ce sont :

ADJOINTS DES SERVICES TOURISTIQUES ET HOTELIERS

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	RECEPISSE	DATE NAISS.
1°	ILBOUDO SOULEYMANE	262213	2610_0892_1267_8967	31/12/88
2°	COULIBALY MARIAM	271869G	2610_3048_8196_9147	06/09/93
3°	NIKIEMA RALACWENDÉ HENRI	111352S	2118_1416_2254_1653	28/07/78
4°	BADO RODRIGUE	328936F	1026_8219_4769_1854	10/10/88
5°	NAKOULMA POURBEWINDIN GABRIELLE	251036M	2610_7194_5247_5180	14/01/78

Arrêté la présente liste à 5 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme (MCAT)

Pour le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire Général



Souleymane LENGANE

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon